



Du 17 décembre 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



**Le District sera fermé
du mercredi 24 décembre à midi au dimanche
4 janvier 2026 inclus.**



SOMMAIRE

| | | | |
|------------------------------|---------------|--|---------------|
| Comité Directeur | page 2 | Commission des Coupes | pages 25 à 28 |
| Secrétariat | pages 3 | Commission Féminines | page 29 |
| Trésorerie | page 4 | Commission Critérium Féminin séniors | page 30 |
| Commission FAFA | page 5 | Commission Technique | pages 31 à 33 |
| Commission Délégations | page 6 | Commission des Règlements | page 34 |
| Commission FMI | page 7 | Commission d'Appel Disciplinaire | pages 35 à 36 |
| Commission Sportive | pages 8 à 10 | Commission des Arbitres | pages 37 à 39 |
| Commission des Jeunes | pages 11 à 17 | Commission de Discipline | pages 40 à 43 |
| Commission Futsal | pages 18 à 24 | Annexes : | page 44 |





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 15 décembre 2025

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. LEFEVRE - VINIT - LECHALARD - JULLIARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET – GACHET – HUNSTEDT – SOARES – JANET – CAREGLIO – TOGNET – FONTAINE – SAILLE – SPADA – MESTACH –

Excusés :

Mme. TRILLAT

Mrs. GUICHARD - CLEMENT - YSABD - VALENTINO - DESMARIEUX -

* *

CONDOLÉANCES

Le Président du District, les membres du Comité direction et des Commissions, le personnel, adressent à Sylvie TRILLAT, membre du Comité Directeur et sa famille, leurs sincères condoléances, suite au décès de son père et les assurent de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.

* * *

Le Président du District, les membres du Comité Directeur et des Commissions, le personnel présentent leurs sincères condoléances au CA YENNOIS ainsi qu'à la famille de leur jeune joueur.

* * *

Le Président, les membres du Comité Directeur et des commissions présentent à la famille de Bernard L'HOMME leurs sincères condoléances. Bernard fût un grand serviteur du football savoyard et membre du Comité Directeur pendant de longues années.





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 8 décembre 2025 au 15 décembre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

F.C. SUD LAC

Commission des Règlements :

U.S. PONTOISE

Commission d'Appel Disciplinaire :

US MODANE

Commission Sportive:

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE - AIX F.C. (2) - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - F.C. DU NIVOLET - A.S. D'UGINE - A.S. DE BARBERAZ (2) - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - F.C. DES BAUGES (2) - FC DE HAUTE TARENTAISE - F.C. SUD LAC - F. C. CHAMBOTTE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) – Mairie de ST ETIENNE DE CUINES – US LA RAVOIRE – CA MAURIENNE – US LA MOTTE SERVOLEX – AS MONTAGNY - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN

Commission De Discipline :

Courrier :

CA MAURIENNE

Rapport :

GROS Anthony - Remy Delhomme - U.S. CHARTREUSE GUIERS – Mohamed ACHALI – Mohamed DAÏF

Commission Des Arbitres :

TAYLAN Baris (3) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - Michel CHEVALLIER – GHAZI Kamel - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - A. FUTSAL ROCHELLE OLYMPIQUE – AS MONTAGNY

Commission des Coupes :

AIX F.C. - F.C. SUD LAC – US LA MOTTE SERVOLEX

Commission des Terrains :

Mairie d'APREMONT - FC DE HAUTE TARENTAISE



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



TRÉSORERIE

Mercredi 17 décembre 2025

Virements :

- | | |
|--|------|
| ➤ GROUPT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD | 90 € |
| ➤ ALBERTVILLE FOOT 73 | 36 € |

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Barbizon**
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression

Gestion & data

Sécurité

Informatique

Gestion Documentaire

Communication



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION FAFA

Lundi 15 décembre 2025

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.
En cours d'instruction.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-balls. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Les projets de création de vestiaire ou de création club house doivent respecter les normes RE2020 pour prétendre à une aide F.A.F.A.

Les projets de rénovation de vestiaires ne sont pas concernés par cette norme.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

Dossiers Equipement – Saison 2025/2026

Dossiers reçus et en cours d'instruction pour la saison 2025/2026 :

- VILLARGONDAN : éclairage/Terrains
- ST LAURENT DU PONT : éclairage
- YENNE : éclairage
- FRONTENEX : éclairage
- LA BRIDOIRE : éclairage

Une décision sera prise concernant ces dossiers courant janvier 2026.

Dossier rejeté, non conforme au cahier des charges :

MERCURY

Crédit Mutuel



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 15 décembre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 15 décembre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : passage Version WEBAPP

Passez impérativement à cette dernière version de la WEBAPP

N'utilisez plus l'ancienne version de l'application FMI 3.9.

FMI : caractéristiques des tablettes pour version WEBAPP

Un courrier a été envoyé à tous les clubs concernant cette nouvelle application, dans lequel vous trouverez les caractéristiques indispensables au bon fonctionnement des tablettes

Point d'ATTENTION :

La version d'Android doit être au moins la version 12

Vérifiez cela lors de vos achats

INFORMATIONS DIVERSES

Vous trouverez dans les PV de début de saison un ensemble d'informations qui ont été retiré du PV.



COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs

17 Impasse de la pierre à feu
PAE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du mardi 16 décembre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF

COURRIERS CLUBS

MAURIENNEC.A 2 : lu et noté,

Concernant votre interrogation suite au problème FMI, sachez que la feuille de match (papier ou dématérialisée) doit être obligatoirement signée par les deux équipes et l'officiel avant d'être clôturée

A.S CUINES LA CHAMBRE : lu et noté, reçu arrêté municipal du 11 décembre 2025 jusqu'à nouvel ordre.

AIX FC 3 : Lu et noté, proposition d'inversion de rencontre

A.S MONTAGNY : lu et noté, explication suite match arrêté D4B du 14 décembre 2025.

Concernant votre jugement de reprogrammation des rencontres, les matchs en retard sont programmés en fonction du calendrier sportif diffusé depuis le 01 juin 2025 sur le site du district.

FC SUD LAC 2 : lu et noté, la commission demande simplement aux clubs de nous prévenir par téléphone (message vocal ou sms si besoin) de tout changement intervenant sur une rencontre de championnat de district séniors après le vendredi 12H (car le secrétariat est ensuite fermé jusqu'au lundi 13H)

Concernant la recherche d'un terrain de repli, l'article est en vigueur depuis de nombreuses années.

Report de la rencontre D4B du 14 décembre 2025 suite compte rendu de visite de terrain par le délégué de secteur

F.C CHAMBOTTE 3 : lu et noté, terrain de repli rencontre D3A du 14 décembre 2025

US CHARTREUSE GUIERS 2 : lu et noté, rencontre D3A du 21 décembre 2025 terrain de repli, nécessaire fait au niveau du secrétariat

F.C DU NIVOLET 1 : lu et noté, reçu le 10 décembre 2025 document justifiant un problème d'éclairage sur le stade des BARILLETTES à St Alban Leysse

A.S BARBERAZ : lu et noté, terrain de repli rencontre aller D4A et). Application de l'article 26-10-2 (se jouera à la Ravoire sur synthétique)

Mr Alain HANS : lu et noté, reçu compte rendu de visite de terrain à Voglans.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



NOTES AUX CLUBS

Fiche navette reçu de la part de la commission de discipline concernant la sanction Disciplinaire FC Du NIVOLET1 (D2)

F.C DU NIVOLET 1 : reçu document justificatif le 10 décembre 2025 demandé pour le 07 décembre 2025.

La commission applique le règlement du district pour document non parvenu à la date demandée et fait suivre une fiche navette pour la trésorerie, et transmet par fiche navette le document justificatif reçu dans le dossier qui a été saisi par la commission Règlement pour suite à donner.

MAURIENNE CA 2 : , réponse à votre mail, toute rencontre ayant un problème de FMI en début ou fin de match, une feuille de match papier doit être établie par les deux équipes présentes à la fin de match et signée par les capitaines et l'arbitre pour vérification des sanctions disciplinaires et à envoyer dans les 48H par le club recevant au District (Article 33, des règlements LAuRA).

A.S NOVALAISIENNE 1 : toute rencontre ayant un problème de FMI en début ou fin de match, une feuille de match papier doit être établie par les deux équipes présentes à la fin de match et signée par les capitaines et l'arbitre pour vérification des sanctions disciplinaires et à envoyer dans les 48H par le club recevant au District (Article 33, des règlements LAuRA).

Article 39-4 Règlement du District :

Match n°54677823 D5B du 07 /12/2025 à 14H30

A.S MONT JOVET BOZEL2/ MONTMELIAN AF 3, 1^{er} Forfait du club A.S MONT JOVET BOZEL 2, aucun contact téléphonique ou sms avec un membre de la commission sportive pour info du forfait, fiche navette suivra à la trésorerie.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin). La commission appliquera le règlement du District, les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors : Cédric YSARD : 07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF : 06 23 06 49 93

MATCHS COMMISSIONS COMPÉTENTES AVANT HOMOLOGATION

Appel Règlement :

Match n°53975660, D4A du 18 octobre 2025 F.C PONT/ U.S LA RAVOIRE2

Match n° 53975575 D2 du 30 novembre 2025 F.C NIVOLET1/ US CHARTREUSE 1

Commission des Règlements :

Match n°53976677 D1 US PONTOISE / ES TARENTAISE 2

Match n°53976935 D4B du 23 novembre 2025 ALBERTVILLE FOOT 73/ ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3

Match n°53974442, D3A du 30 novembre 2025 U.S DOMESSIN 1/SUD LAC 1

Match n° 53975682 D4A du 30 novembre 2024 F.C PONT/ CA YENNE 2

HOMOLOGATION

ARTICLE 39-4 Règlement du District :

Match N°54677823 D5A du 30 novembre 2025 A.S MONT JOVET BOZEL2 contre MONTMELIAN AF3

1^{er} Forfait A.S BOZEL2 (Amende District)

| | | | |
|-------------------|----------------|-------|------|
| <u>Résultat :</u> | MONTMELIAN AF3 | 3but, | 3pts |
| | A.S BOZEL2 | 0but, | -1pt |



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



DEMANDE DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES du 21 décembre 2025

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOTCLUBS. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi 12H, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus, avant le lundi 12H. Toute demande arrivant après 12H sera hors délais

D1. Du 21 Décembre 2025 :

Match Aller n° 53976655 U.S.C. AIGUEBELLE1 contre U.S PONTOISE1, demande d'inversion effectuée par le club U.S.C AIGUEBELLE 1 et refusée par le club U.S PONTOISE
Se jouera à 14H30 (stade Roger MAILLET ST PIERRE BELLEVILLE).

D3B. du 21 Décembre 2025 :

Match Aller n° 53975523 A.S MONT JOVET BOZEL 1 contre MONTMÉLIAN AF2
Se jouera Le 21 décembre 2025 14H30 (stade Maxime PAUTOT BOZEL)

D3A du 21 Décembre 2025 :

Match Aller n° 53974439 U.S CHARTREUSE GUIERS 2 contre A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 terrain de repli pour rencontre D3A du 21 décembre 2025 (Synthétique Charles BOURSIER 2 ST LAURENT DU PONT)

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Attention, article 26-10-2 à respecter pour les matchs aller
En cas d'impossibilité de recevoir, ces rencontres devront être inversées.

Matches remis :

| | |
|--|-------|
| D1. Aller du 26/10/2025 N° 53976655 U.S.C. AIGUEBELLE1/ U.S PONTOISE1 Le 21/12/2025 | 14H30 |
| D2. Aller du 28/09/2025 N° 53997854 ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE1 Le 21/12/2025 | 14H30 |
| D2. Aller 12/10/2025 N° 53975523 C.A MAURIENNE1/US La RAVOIRE1 Le 21/12/2025 | 14H30 |
| D3A. Aller N° 53974438 F.C SUD LAC1/ F.C St BALDOPH 1 Le 21/12/2025 | 14H30 |
| D3B. Aller N° 53976784 A.S MONT JOVET BOZEL 1/ MONTMÉLIAN AF2 Le 21/12/2025 | 14H30 |
| D3A. Aller N° 53974439 U.S CHARTREUSE GUIERS 2 contre A. PORTUGAIS CROIX ROUGE 2 le 21/12/2025. | 14H30 |
| D4A. Aller N° 53975679 F.C SUD LAC 2 contre ENT VAL D'HYERES 2 le 21/12/2025. | 12H15 |

Match reprogrammés 2026 :

| | | |
|--|-------|----------------|
| D3A. Aller N° 53974396 U.S DOMESSIN 1 contre ST BALDOPH 1 | 14H30 | le 22/02/2026. |
| D3B. Aller N° 53998393 A.S HTE COMBE SAVOIE 1 contre A.S MONT JOVET BOZEL 1 | 14H30 | le 22/02/2026 |
| D3B.Aller du 30/11/2025 N° 53976806 A.S MONT JOVET BOZEL1 contre F C ST MICHEL SP 1 | | le 01/03/2026. |
| D3A. Aller N° 53974482 F.C SUD LAC 1 contre A.S LA BRIDOIRE 1 | 14H30 | le 22/02/2026. |
| D3A.Retour du 07/12/2025 N° 53974486 F.C SUD LAC 1 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 1 | | le 01/03/2026. |
| D4A.Retour du 07/12/2025 N° 53975466 F.C SUD LAC 2 contre LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY 2 | | le 01/03/2026. |



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du lundi 15 décembre 2025

CHAMPIONNAT- *Matchs*

Reprise du championnat le 07 mars 2026

La commission vous souhaite à tous de bonnes et heureuses fêtes.



TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 15 décembre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **14H30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le n° du match, catégorie pour chaque courrier sans cela le courrier ne sera pas valide.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI.

Les matchs de l'ENT DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins.

Les matchs U17 du FC CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE.

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL.

Les matchs du GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY.

Le championnat d'automne est terminé. Je tiens à remercier tous les clubs qui ont permis de finir le championnat en inversant ou en prêtant leurs installations.

Le calendrier paraîtra début février

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez- vous en janvier 2026





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 15 décembre 2025

COURRIER DES CLUBS

Planning : F.C. BAUGES / A.S. UGINE

LIEU DE RENCONTRE

D.2.B. Se joue le 21 décembre 2025 ou en semaine avec accord des 2 clubs.

Match N°. 54663298. F.C. SUD LAC 1 / F.C. CHAMBOTTE 2. Se joue à la demande du club de SUD LAC.

D.2.C.

Les matchs non joués n'impactant pas cette poule ce championnat est terminé.





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 15 décembre 2025

INFO CLUBS

- Le DISTRICT DE SAVOIE vous souhaite de belles et bonnes fêtes de fin d'année.
- Vous avez jusqu'au dimanche 15 février pour inscrire vos équipes U13 pour la phase de printemps.
- Seuls les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre.

BIEN ENTENDU LA JOURNÉE 9 DU 25 décembre 2025 N'EST PAS JOUEE.

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Les trois clubs qui représenteront le District de SAVOIE sont :

- Le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1
- Le F.C. NIVOLET 1
- L'U.S. CHARTREUSE GUIERS

| CLMT | NOM | J | PTS | G | N | P | BUT+ | BUT- | DIFF | EXEMPT |
|------|------------|---|-----|---|---|---|------|------|------|--------|
| 1 | C.S.F. | 7 | 18 | 6 | 0 | 0 | 72 | 6 | 66 | 1 |
| 2 | NIVOLET | 7 | 15 | 5 | 0 | 1 | 44 | 7 | 37 | 1 |
| 3 | CHARTREUSE | 7 | 10 | 3 | 1 | 2 | 24 | 26 | -2 | 1 |
| 4 | AIX | 7 | 10 | 3 | 1 | 2 | 27 | 30 | -3 | 1 |
| 5 | LA MOTTE | 7 | 6 | 2 | 0 | 4 | 13 | 37 | -24 | 1 |
| 6 | GRIGNON | 7 | 3 | 1 | 0 | 5 | 12 | 41 | -29 | 1 |
| 7 | E.S.T | 7 | 0 | 0 | 0 | 6 | 10 | 55 | -45 | 1 |
| 8 | EXEMPT | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | |

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

- Modification des rencontres :

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes. Avant le lundi 18h précédent le match.

- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes

L'ensemble de la catégorie U13.

Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Pensez à installer la nouvelle version

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

**Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant
18h00**

Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les nouveaux engagements :

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, en tant qu'utilisateur Footclubs, il faut avoir les profils « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



U9

Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 15 décembre 2025

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de présence de la journée du 6 décembre 2025 n'est pas parvenue avant le lundi 22 décembre 2025.

CHAMBERY SPORT 73
FC LA ROCHELLE
CA MAURIENNE F. SAINT JEAN
US DOMESSIN
CHALLES SF
FC SUD LAC

Bien mettre vos feuilles de plateau et de présence sur les deux secteurs débrouillé et débutant.

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 15 décembre 2025

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

La phase d'automne est terminée.

Les inscriptions pour la phase de printemps seront lancées dès le mois de janvier.

Rappel : au printemps 2026, les U6 et les U7 jouent à 4 vs 4.

Calendrier 2026 :

- **U6/U7 : samedi 07 mars (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 14 mars**
- **U7 : samedi 21 mars**
- **U6/U7 : samedi 28 mars**
- **U6/U7 : samedi 04 avril (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 25 avril**
- **U7 : samedi 02 mai (Festifoot U7)**
- **U6 : samedi 09 mai (Festifoot U6)**
- **U6/U7 : samedi 16 mai (journée optionnelle sur inscription)**
- **U6/U7 : samedi 30 mai**

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

F.A.L. : RETOUR DES DOCUMENTS OFFICIELS

- **Plateau U7 du samedi 06 décembre** : Clubs amendés à partir du lundi 22 décembre

Feuilles d'effectifs U7 manquantes : AS MONTCEL, AS BOZEL, AS NOVALAISE



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 15 décembre 2025

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

Dispo gymnase de BARBY samedi 24 Janv 8h30/12h00. Organisateur FC NIVOLET

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

Dispo gymnase de BARBY samedi 10 Janv 11h30/14h00. Organisateur FC NIVOLET

U 20 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

Finale le 22 février 2026

~~ANNULÉ~~



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

U 13 Féminins :

- 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
- 2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
- 3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15 février 26. 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26

U 15 Féminins :

- 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
- 2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
- 3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4^{ème} tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

Dispo gymnase de BARBY samedi 10 Janv 8h30/11h30. Organisateur FC NIVOLET

U 18 Féminins 1 er tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

- 2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
- 3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
- 4^{ème} tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1^{er} mars 26

Seniors Féminines

- 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
- 2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
- 3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1^{er} mars 26

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

2- Catégories et nombre de joueurs

| | |
|----------|--|
| Masculin | U 13 10 joueurs U 15 10 joueurs U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73. |
| Féminin | U 13F 10 joueuses U 15F 10 joueuses U 18F 10 joueuses Seniors F 10 joueuses |

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

3-Temps de jeu

En plateaux :

| Nb équipe | U13 MAS | U15 MAS | U13 FEM | U 15 FEM | U18 FEM | SEN FEM |
|-----------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|
| 3 | 1* 20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 | 1*20 |
| 4 | 1*13 | 1*15 | 1*13 | 1*15 | 1*15 | 1*15 |
| 5 | 1*10 | 1*12 | 1*10 | 1*12 | 1*12 | 1*12 |
| | | | | | | |
| FINALE | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 | 2*20 |

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le **23 novembre 2025**.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

Chasubles pour les remplaçants.

Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.

Protège- tibias.

Chaussures adaptées au futsal.

Shorts/chaussettes identiques.

Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

Trousse pharmacie.

Ballon spécifique futsal (au moins 1)

U 13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 2026. En plateaux

2 Qualifies par poule.

Nous recherchons des clubs organisateurs pour les poules sans gymnase.

| POULE A | POULE B | POULE C | POULE D | POULE E | POULE F |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|---|---|-------------------------------------|
| Aux Echelles Voir ci-dessous | A la Rochette voir ci-dessous | A la Rochette voir ci-dessous | Delphine et Jonathan à CHAMBERY voir ci- dessous | Delphine et Jonathan à CHAMBERY voir ci- dessous | Gymnase de BARBY voir ci-dessous |
| US CHARTREUSE GUIERS | FC LA ROCHELLE | FC MERCURY | FC AIX | CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL | ES CHAUTAGNE/CULOZ |
| ES DRUMETTAZ MOUXY | ES TARENTAISE | ENT BASSE MAURIENNE | GAPS | FC CHAMBOTTE | JS CHAMBERY |
| US LA MOTTE SERVOLEX | AS UGINE | AS BARBERAZ | CHAMBERY SPORT 73 | US LA BATHIE | FC NIVOLET |
| ST PIERRE SPORT | US LA RAVOIRE | ES BOURGET DU LAC | UO ALBERTVILLE | US COGNIN / CHAMBERY | US GRIGNON |



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

POULE A :

SAM 10 JANVIER 2026 GYMNASSE DES ECHELLES AUX ECHELLES RDV 14H30 DEBUT 15H30

POULE B :

SAM 10 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE RDV 09H00 DEBUT 10H00

POULE C :

SAM 10 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE RDV 11H30 DEBUT 12H30

POULE D :

DIM 11 JANVIER 2026 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN RDV 8H30 DEBUT 9H15

POULE E :

DIM 11 JANVIER 2026 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN RDV 10H45 DEBUT 11H30

POULE F :

SAM 10 JANVIER 2026 GYMNASSE DE BARBY RDV 08H30 DEBUT 09H15

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2 Qualifies par poule

Nous recherchons des clubs organisateurs pour les poules sans gymnase.

| POULE A | POULE B | POULE C | POULE D | POULE E | POULE F |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| A la Rochette voir ci-dessous | A la Rochette voir ci-dessous | En attente de gymnase | En attente de gymnase | En attente de gymnase | En attente de gymnase |
| A F LA ROCHELLE | FC LA ROCHELLE | US CHARTREUSE GUIERS | AS UGINE | FC MERCURY | US LA MOTTE SERVOLEX |
| ENT BASSE MAURIENNE | UO ALBERTVILLE | FC CHAMBOTTE | US LA RAVOIRE | ES TARENTAISE | GAPS |
| FC NIVOLET | AS BARBERAZ | ES BOURGET DU LAC | GPT JEUNES LA SAVOYARDE | ST PIERRE SPORT | ES CHAUTAGNE/CULOZ |
| | | | | | US COGNIN / CHAMBERY |

POULE A :

SAM 17 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE RDV 12H00 DEBUT 13H00

POULE B :

SAM 17 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE RDV 14H00 DEBUT 15H00

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 2026 au choix du club recevant ou district si terrain neutre

Tirage 1^{er} tour

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI

Merci au club recevant de préciser rapidement le lieu, la date et l'heure de la rencontre. Si pas de gymnase, le signaler très vite.

GAPS-US LA RAVOIRE

US CHARTREUSE GUIERS- ENT BASSE MAURIENNE SAMEDI 10 JANVIER 2026
GYMNASSE DES ECHELLES RDV 13H00 DEBUT DE RENCONTRE 14H00

FC MERCURY- ES LE BOURGET DU LAC

AFRO- GJ LA SAVOYARDE SAMEDI 10 JANVIER 2026

GYMNASSE DU CENTENAIRE LA ROCHELLE RDV 14H00 DEBUT 15H00



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

UO ALBERTVILLE-E S DRUMETTAZ MOUXY

US LA MOTTE SERVOLEX- FC ST BALDOPH

FC NIVOLET-GJ US COGNIN CHAMBERY

GYMNASE DE BARBY 10 JANVIER 26 RDV 11H30 DEBUT 12H30

ST PIERRE SPORT-FC CHAMBOTTE

EF CHAUTAGNE/CULOZ EXEMPT

U 20 M :

PAS DE COUPE U20 COMPTE TENU DU FAIBLE NOMBRE D'EQUIPES ENGAGEES

SENIORS M :

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI

1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.

CBF 2- FC SUD LAC samedi 10 janvier 2026 à 18H00 Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE 74130

JS CHAMBERY-US CHARTREUSE GUIERS jeudi 8 janvier 2026 à 21H00 gymnase du BIOLLAY à CHAMBERY

FBU- AFRO 2 samedi 10 janvier 2026 à 21H00 Gymnase MARLIOZ à AIX LES BAINS

AS THONON- AS HAUTE COMBE DE SAVOIE dimanche 11 janvier 2026 à 20H00 Gymnase du GENEVRAY à THONON LES BAINS

US LA MOTTE SERVOLEX- FLAC 2 **en attente de date**

FC NIVOLET-AFK MONTMELIAN dimanche 11 janvier 2026 à 20H00

Gymnase de BARBY

US LE PONT DE BEAUVOISIN-ASF MOUTIERS **en attente de date**

U O ALBERTVILLE- HFC CHAMBERY dimanche 11 janvier 2026 à 17H00

Gymnase municipal d'ALBERTVILLE

US LA RAVOIRE- FC CHAMBOTTE **en attente de date**

ST PIERRE SPORT EXEMPT

U 13 F :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2^{ème} TOUR DANS UNE AUTRE POULE

Merci aux clubs participants de préciser rapidement s'ils peuvent recevoir un plateau et si oui, le lieu, la date et l'heure du plateau.

POULE A : CHAMBERY SF 1 ; US CHARTREUSE GUIERS ; US LA MOTTE SERVOLEX ; FC CHAMBOTTE

POULE B : CHAMBERY SF 2 ; ST PIERRE SPORT ; GAPS ; FC LA ROCHELLE

U 15 F

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 en plateaux.

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2^{ème} TOUR DANS UNE AUTRE POULE

Merci aux clubs participants de préciser rapidement s'ils peuvent recevoir un plateau et si oui, le lieu, la date et l'heure du plateau.

POULE A : GAPS ; POLE FEMININ 4 VALLEES ; US LA MOTTE SERVOLEX 1; FC NIVOLET

POULE B : US LA MOTTE SERVOLEX 2 ; AS BARBERAZ ; ES DRUMETTAZ MOUXY



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

U 18 F

Merci au club de la Motte Servolex de communiquer la liste des joueuses équipe 1 et 2

1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2ieme TOUR DANS UNE AUTRE POULE

Merci aux clubs participants de préciser rapidement s'ils peuvent recevoir un plateau et si oui, le lieu, la date et l'heure du plateau.

POULE A : US LA MOTTE SERVOLEX 1 ; AS BARBERAZ ; FC CHAMBOTTE

POULE B : GAPS ; US LA MOTTE SERVOLEX 2 ; U O ALBERTVILLE

POULE C : FC AIX ; GJ LA SAVOYARDE ; POLE FEMININ 4 VALLEES

DIMANCHE 11 JANVIER 2026 GYMNASSE DELPHINE ET JONATHAN A CHAMBERY
SE PRESENTER 45 MINUTES AU MOINS AVANT SON PREMIER MATCH

14H15 US LA MOTTE SERVO 1 contre AS BARBERAZ

14H40 US LA MOTTE SERVO 2 contre GAPS

15H05 FC CHAMBOTTE contre US LA MOTTE SERVO 1

15H30 U O ALBERTVILLE contre GAPS

15 H55 AS BARBERAZ contre FC CHAMBOTTE

16H20 US LA MOTTE SERVO 2 contre U O ALBERTVILLE

16H45 POLE FEMININ 4 VALLEES contre GJ LA SAVOYARDE

17H15 GJ LA SAVOYARDE contre FC AIX LES BAINS

17H45 FC AIX LES BAINS contre POLE FEMININ 4 VALLEES

SENIORS F :

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 2026. En plateaux

TOUTES LES EQUIPES PARTICIPERONT AU 2ieme TOUR DANS UNE AUTRE POULE

Merci aux clubs participants de préciser rapidement s'ils peuvent recevoir un plateau et si oui, le lieu, la date et l'heure du plateau.

POULE A : ES DRUMETTAZ MOUXY ; FC LA ROCHELLE ; ENT BOURGET/APCR ; FC CHAMBOTTE

POULE B : AF ROCHELLE O ; JS CHAMBERY ; COEUR DE SAVOIE F ; AIX FC

SAMEDI 17 JANVIER 2026 GYMNASSE DU CENTENAIRE A LA ROCHELLE RDV 8H45 DEBUT 9H15

APPEL A CANDIDATURES POUR ORGANISATION DES FINALES COUPES DE SAVOIE FUTSAL

FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 22 FEVRIER 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District

4 ou 5 finales se dérouleront ce jour-là.

Candidats : A FUTSAL ROCHELLE OLYMPIQUE



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 01 MARS 2026 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00 Disposer d'une sono Organiser une buvette, petite restauration. Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations. Prévoir table de marque et panneau score. 4 finales Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

1 ou 2 bénévoles du club mis à disposition du District.

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

POULE C

MERCREDI 17 DECEMBRE - 21H00

US CHARTREUSE GUIERS - FUTSAL LAC ANNECY 2

SAMEDI 20 DECEMBRE 2025 – 18H00

CBF74 2 – US CHARTREUSE GUIERS

GYMNAZIE BRIFFOD A BONNEVILLE

SAMEDI 20 DECEMBRE – 21H00

FUTSAL BOURGET UNITED – THONON AS

GYMNAZIE DE MARLIOZ A AIX LES BAINS

POULE D

JEUDI 18 DECEMBRE – 21H15

AS HAUTE COMBE – AFK MONTMELIAN

DIMANCHE 21 DECEMBRE - 17H00

UOA – AS FUTSAL MOUTIERS





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 15 décembre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La commission des Coupes et les membres du Comité Directeur ont validés ce lundi 15 décembre 2025 les clubs organisateurs des finales 2025-2026 :

Pour la Coupe U13 PITCH du samedi 28 mars 2026 :

US LA MOTTE SERVOLEX

Pour les Coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole du jeudi 14 mai 2026 :

AIX FC

Pour les coupes U15 à 8, U15, U17 et U20 du samedi 13 juin 2026 :

COGNIN SP

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 06 juin 2026 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

VAL D'HYERES

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

¼ de Finale le dimanche 5 avril 2026 à 15h00

Le tirage est prévu courant mars



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu le dimanche 5 avril 2026

Le tirage est prévu courant mars

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 4 avril 2026

(3 matchs)

Le tirage est prévu courant février

U17 TRONCY

1/4 de Finale le samedi 4 avril 2026 à 15h00

Le tirage est prévu courant mars

U15 PILLET

Tour de cadrage le dimanche 8 mars 2026

(3 matchs)

Le tirage est prévu courant février

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

**Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom et numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)**

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombre de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 14h00
2 équipes qualifiées par plateau

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL courant janvier

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2026 à 14h00

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 7 mars 2026 à 10h00
Le tirage est prévu courant février 2026

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



PEREQUATION

Coupe TRONCY – U17

2ème TOUR – Samedi 18 octobre et samedi 13 décembre 2025

| | | | |
|------------------------------|-------------------|------------------------|----------|
| Nombre de rencontres : | 8 | Nombre de clubs : | 16 |
| Frais d'arbitrage : | 703.70 € | Frais de déplacement : | 750.00 € |
| TOTAL Frais engagés : | 1 453.70 € | | |
| Soit par club : | 90.86 € | | |

Les clubs ci-dessous doivent au District

| | |
|------------------------------------|---------|
| ES DRUMETTAZ MOUXY : | 14.16 € |
| US LA RAVOIRE : | 19.25 € |
| UO ALBERTVILLE : | 19.25 € |
| GRPT LA SAVOYARDE : | 9.06 € |
| AIX FC : | 80.85 € |
| USC AIGUEBELLE (ENT B Maurienne) : | 10.85 € |
| US LA MOTTE SERVOLEX : | 70.85 € |
| FC ST BALDOPH: | 60.85 € |

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

| | |
|------------------------|---------|
| FC HAUTE TARENTAISE : | 14.34 € |
| JS CHAMBERIENNE : | 2.64 € |
| CA MAURIENNE : | 14.3 € |
| FC MERCURY : | 7.24 € |
| CHAMBERY SAVOIE FOOT : | 93.14 € |
| FC DU NIVOLET : | 61.14 € |
| G.A.P.S. : | 89.14 € |
| AS BARBERAZ: | 3.14 € |





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 15 décembre 2025

CHAMPIONNAT

Reprise des matchs pour les matchs en retard le 22 février 2026 et 28 février 2026

Match N° 54502353 DOMESSIN / LA ROCHELLE LE 22 février

Match N° 54502337 FC-LA ROCHELLE / FC HAUTE-TARENTAISE 2 LE 28 février

Match aller peuvent être inversé

INFORMATION :

La JS CHAMBÉRIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89

La commission vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes.





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 15 décembre 2025

INFORMATION :

La JS CHAMBÉRIENNE organise un tournoi FUTSAL le dimanche 15 février 2026 pour toutes les équipes SENIORS FEMININES. (2 Niveaux de pratique)

Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

RAPHAEL au 06 86 32 94 89

PLANNING DES MATCHS

Prochains matchs :

Entre le 1/12/25 et le 21/12/25

AS LE MONTCEL 2 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2
JS CHAMBÉRIENNE 2 – CA YENNE 2



RAPPEL : pensez à m'envoyer vos feuilles de matchs. Merci d'avance.

Reprise à partir du 9 mars 2026.

Un questionnaire vous sera envoyé début janvier pour les niveaux et la fréquence des matchs.

Passez de belles fêtes de Noël





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 17 décembre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHE - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D’ALBIGNY

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 18

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D’ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)

Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Guillaume BABY (CHALLES SF)

Killian ARNAUD GODET - Kantic LANU (FC MERCURY)

Gabriel SAMMOGGIA (US MODANE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 décembre 2025.

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 9

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

Samuel MORGADINHO (US LA RAVOIRE)

Léo BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET - Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Aliya BOUNEHILAT - Jade VIALLET - Eliott LEMEUNIER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Pierre MERCADAL (CŒUR DE SAVOIE)



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 17

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Fabien BACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)

Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

MIGUET Gilles (AS NOVALAISE)

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA - Moussa KAROUM (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON - Philippe NKO'O MEKA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

Jean François PORRET (ETS CHILLY 74)

Marc FOSSORIER – Pierre THABUIS (ENT LANFONNET 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 5

Validation des inscriptions 1 mois avant la formation.

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Morad BENCRICH - Isaq BOURAMOULA - Mohamed EL BALI (C.A. BONNEVILLE 1921 74)

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Djamel BOUNEB (FC MOIRANS 38)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Validation des inscriptions 1 mois avant la certification.

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 16 décembre 2025

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82

Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 25 :

Match 53975575 FC NIVOLET 1 - US CHARTREUSE GUIERS 1 senior D1 du 30/11/2025.

RÉCLAMATION d'APRES MATCH

Dossier n° 21 :

Match n° 53976677 : l'US PONTOISE - l'ES TARENTAISE (2) SENIORS D1 du 30/11/2025

ÉVOCATION

Dossier n° 22 :

Match 53975682 : FC PONT 1 - CA YENNOIS 2 2 séniors D4 Poule A du : 29/11/2025

DÉCISIONS

Dossier N° 21 : Match 53976677 US PONTOISE 1 - ES TARENTAISE 2 séniors D1 du 30/11/2025.

La décision est parue au dernier PV.

Suite à votre courrier, Il faut vous adressez à la commission d'appel pour donner suite à ce dossier si vous le souhaitez.

Dossier N° 22 : Match 53975682 FC PONT 1 - CA YENNOIS 2 séniors D4 Poule A du 29/11/2025.

La décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N° 25 : Match 53975575 FC NIVOLET 1 - US CHARTREUSE GUIERS 1 senior D1 du 30/11/2025.

La décision paraîtra dans un prochain PV.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 15 décembre 2025

COMPTE RENDU D'AUDITION

DOSSIER N° 4 : Appel du Club de l'ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 744 du mercredi 19 novembre 2025 concernant le Match N° 54607056 – U.O. ALBERTVILLE 1 / ENT. ASHCS LA BATHIE 1 – U15 – D2 – Poule A – Du 09/11/2025

Objet : - Sanction 7 matchs fermes dont auto. Amende de 45 € à l'encontre du joueur de AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-Président), S. COHEN, G. PILLET et J. LATHUILE, L. FLEURY

En présence des personnes convoquées :

Après avoir informé toutes les personnes présentes à l'audition de leurs droits de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire lors de cette audition,

Après le rappel des faits de la procédure,

Le club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant que :

Le club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE demande une sanction égale pour les 2 joueurs, que la sanction de 7 matchs infligée à leur joueur est trop élevée.

L'éducateur de l'équipe confirme son rapport, que le joueur de l'UO ALBERTVILLE a insulté à de nombreuses reprises ses joueurs avant l'incident qui a provoqué l'expulsion des 2 joueurs.

Le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE regrette ses paroles et son comportement pendant et après la rencontre. L'arbitre de touche du club présent indique que lors du contact initial, le joueur de l'UO ALBERTVILLE a voulu mettre un coup de genou au joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE ce qui a provoqué la suite des incidents.

Considérant que :

Le club de l'UO ALBERTVILLE ne conteste pas la sanction prise à l'encontre de leur joueur et confirme que le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE était très agité et a eu du mal à se calmer, qu'il n'a pas compris que le père du joueur l'UO ALBERTVILLE ne s'adressait pas à lui sur le parking ce qui a provoqué des tensions supplémentaires, que le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE a souri suite à la première faute ce qui a provoqué la suite des incidents.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



Considérant que la Commission de Discipline du district a pris sa décision sur la base du rapport de l'arbitre bénévole de la rencontre, que le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE est revenu à la charge en insultant le joueur de l'UO ALBERTVILLE, qu'il n'a pas décoléré suite au carton rouge reçu et qu'il a à nouveau insulté le joueur de l'UO ALBERTVILLE sur le parking après la rencontre.

Sur ce,

Considérant que :

Le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE et le joueur de l'UO ALBERTVILLE ont eu un comportement intolérable et qu'ils doivent être sanctionnés.

Les 2 joueurs sont tout aussi fautifs l'un que l'autre dans leur comportement notamment pendant la rencontre à travers des insultes, des coups et un comportement qui n'a pas lieu d'être sur un terrain de football.

Les versions divergent quant à l'élément déclencheur des incidents mais qu'il implique les 2 joueurs sanctionnés d'un carton rouge.

La commission regrette l'absence de l'arbitre bénévole de la rencontre lors de l'audition.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- d'infirmer en partie la décision prise en première instance par la Commission de Discipline et de sanctionner le joueur de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE de 5 matchs fermes dont auto. Amende de 45 €

2- de confirmer la sanction prise à l'encontre du joueur de l'UO ALBERTVILLE à savoir 5 matchs fermes dont auto + 1 match avec sursis. Amende de 45 €.

3- le club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE n'est pas redevable des Frais de dossier d'appel de 80€.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président
Fabien FONTAINE



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES

Sans arbitre pas de match

Réunion du 15 décembre 2025

La CDA

Présents : Mrs Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,

Excusés : Mrs Daniel DESMARIEUX, Evan BONTRON, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON (membre CRA LIGUE AURA)

COURRIERS, MAIRS

Mail, Courier Arbitre

-M. Didier CAUCHETEUX (ST REMY MAURIENNE), certificat d'arrêt de travail (d'octobre à décembre)

Mail, Courier Observateur/Accompagnateur

-M. Michel CHEVALLIER observation de M. Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE), du 13/12/25

Mail, Courier Club:

-R A S

Mail, Courier Fiches de frais de match FUTSAL :

-Club de FUTSAL LA ROCHELLE, match du 10/12/25

-Club de FUTSAL MOUTIERS, match du 11/12/25

Mail, Courier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-R A S

CONVOCATION ARBITRE - CLUB

Match en référence : LA RAVOIRE – LAISSAUD (D2), du 30/11/25

Sont convoqués

M. Laurent CABY (arbitre du match)

M. Julian LOPEZ (Président du club de LA RAVOIRE)

M. Michael ROUX (Dirigeant Responsable)

M. Kevin DELLINGER (Capitaine de l'équipe de LA RAVOIRE)

M. Mohamed KASMI (Joueur de l'équipe de LA RAVOIRE)

Le lundi 22 décembre 2025 à 19H00 au siège du District



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



FORMATION FUTSAL JEUNES ARBITRES



La Commission des Arbitres organise une Formation en Arbitrage Futsal au siège du district :

90 rue Henri OREILLER, 73000 CHAMBERY

Cette formation théorique se déroulera aux dates suivantes :

Lundi 29 décembre 2025 – A 19h00

Elle sera animée par **Emmanuel BONTRON** Formateur et Responsable du Module Arbitrage FUTSAL

Public concerné : **Exclusivement les arbitres jeunes**

Objectifs de la formation

permettre aux arbitres jeunes :

- D'acquérir les bases techniques de l'arbitrage futsal,
- De comprendre les lois du jeu et les spécificités de la discipline,
- De se préparer à intervenir sur les Coupes de Futsal de SAVOIE

Informations importantes

La présence sur la Formation est obligatoire si les jeunes arbitres veulent arbitrer dans ces compétitions lors de la trêve hivernale.

La CDA SAVOIE compte sur les clubs afin d'encourager leurs arbitres à s'investir dans l'arbitrage futsal et à promouvoir ce module Futsal auprès de leurs jeunes arbitres souhaitant s'engager dans l'arbitrage FUTSAL.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



INFORMATION AUX CLUBS – 2ème Session FIA SAVOIE



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune Par l'envoi de candidature aux formations arbitres Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes : Du **07 février au 08 Février 2026**
(lieu à définir)

Et

Le **14 février 2026** (séance 7 administrative et examen)
Maison des Sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amènera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

| Commission de Discipline du 15 décembre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes | | | | | | |
|--|---------------------------------------|--------|---|------------|---|--------------|
| Date réunion | Compétition | Rôle | Nom de club | Date match | Libellé décision | Date d'effet |
| 15/12/2025 | Chpt District Futsal Seniors | Joueur | A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE | 07/12/2025 | 7 Matchs Fermes dont Auto | 08/12/2025 |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | A.S. D'UGINE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | A.S. D'UGINE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | A.S. NOVALAISIENNE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | D1 | Joueur | AIX F.C. | 06/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | U15 D2 | Joueur | ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE | 09/11/2025 | 5 MF dont Auto | 10/11/2025 |



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

| | | | | | | | |
|------------|-----------------|--------|--|------------|---|------------|--|
| | | | | | | | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE | 07/12/2025 | 14 Matchs Fermes | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE | 07/12/2025 | 3 MF dont Auto | 08/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D4 | Joueur | C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | C.A. YENNOIS | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | C.A. YENNOIS | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | CHAMBERY SPORT 73 | 06/12/2025 | 3 MF dont Auto + 1 match avec sursis | 07/12/2025 | |
| 15/12/2025 | U20 DISTRICT | Joueur | CHAMBERY SPORT 73 | 06/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | ET.S. LE BOURGET DU LAC | 07/12/2025 | 2 MF dont Auto | 08/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D1 | Joueur | F. C. CHAMBOTTE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 06/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 06/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | F.C. ST BALDOPH | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | F.C. ST MICHEL SP. | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D2 | Joueur | FC DE HAUTE TARENTAISE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE | 06/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D1 | Joueur | J.S. CHAMBERIENNE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme par révoc sursis | 22/12/2025 | |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | MONTMELIAN A. | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 | |



Foot SAVOIE



PV N° 748 du 17 décembre 2025

| | | | | | | |
|------------|--------|--------|--------------------------|------------|--|------------|
| 15/12/2025 | D1 | Joueur | ST PIERRE SPORT FOOTBALL | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | D1 | Joueur | ST PIERRE SPORT FOOTBALL | 07/12/2025 | 1 Match Ferme par révoc sursis | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | U.S. LA MOTTE SERVOLEX | 06/12/2025 | 5 MF dont Auto | 07/12/2025 |
| 15/12/2025 | D3 | Joueur | U.S. MODANE | 07/12/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/12/2025 |
| 15/12/2025 | U17 D1 | Joueur | U.S.C. AIGUEBELLE | 06/12/2025 | 1 Match Ferme par révoc sursis | 22/12/2025 |





Foot SAVOIE

PV N° 748 du 17 décembre 2025



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes

